



Réunion du comité directeur du 02/06/20

BALADOU Chantal	Exc	BALSO Nathalie	ok	BOURY Fabien	ok	BRISSET Ludovic	ok
DISPERATI Alain	ok	DUTHOIT Noémie	Exc	FOREST Vivien	ok	FRANQUET Anna Léa	Abs
GUEBEY Rémy	ok	IRIBARNES Yves	ok	JEROME Elisabeth	Exc	MERMILLOD Amandine	Exc
MISSILLIER Céline	ok	OHRESSER Clément	ok	RUFFON Roland	ok	THIBAUT Guillaume	ok

Début de la réunion 20h15

Compte-rendu du comité directeur du 12 mars 2020

Approbation du compte-rendu de réunion par l'ensemble des membres présents.

Bilan sur la période post-confinement COVID 2019

Les principaux points à retenir :

- Les activités peuvent reprendre excepter celles en espace fermé. Trois activités sont concernées par ce paramètre : l'escalade jeunes et adulte, et le yoga.

La Commission yoga propose une alternative : assurer les séances en extérieur, sans matériel. Les séances annulées pendant le confinement seront reportées sur juillet-août.

Concernant l'escalade adulte, la Commission propose un UF sur site naturel.

La Commission escalade jeunes quant à elle proposera quelques sorties en extérieur pour compenser l'annulation des cours et du séjour dans les Hautes-Alpes.

Toutes les activités du club doivent être limitées à 10 personnes (incluant le/les encadrant(s)).

- La FFCAM a donné comme directive de ne faire aucun remboursement de licence ; concernant les participations d'activités, chaque club a son libre arbitre.

- Puisque nous recevons du public dans notre local de club, il nous est demandé par la Mairie de Thônes d'établir un protocole sanitaire. De ce fait, nous serons en règle pour assurer les dernières permanences et les éventuelles réunions du Club.

En note : la première permanence a été assurée avec le bon sens : 1 personne dans le local, port du masque demandé, gel hydroalcoolique mis à disposition, nettoyage de la salle en fin de permanence.

Une question est posée par la responsable du groupe Autonomie (Ecole Aventures) concernant les transports. Le Président rappelle alors la position de la FFCAM : les clubs n'ont pas à gérer les transports de sorties collectives (le lieu de rendez-vous est le parking de départ de la collective), mais peuvent conseiller le covoiturage en prenant toutes les protections nécessaires.

Après échanges, ce positionnement n'est pas l'idéal mais on ne peut faire autrement.

Réflexion et positionnement sur le partage de frais kilométriques lors de sorties collectives

Un premier échange avait eu lieu lors de la précédente réunion. Un document « Note de Frais kilométrique » a été travaillé et est présenté (**Annexe 1**) ; un débat est amené.

Un vote est proposé par le Président. Résultat : 5 pour, 5 contre, 1 abstention.

D'après le Règlement Intérieur, en cas d'égalité pour/contre, la voie du Président ou en son absence du Doyen font référence : La proposition est acceptée, sous condition d'amener des modifications dans la formulation de cette note de frais, et de simplifier un maximum cette démarche de covoiturage.

Réflexion et positionnement sur les frais kilométriques des encadrants bénévoles sollicités régulièrement par une activité.

Certains membres proposent de défrayer les encadrants réguliers. En effet, un bénévole donne de son temps mais n'a pas à user de matériel personnel.

Ce questionnement amène un temps de débat entre les membres.

Un groupe se propose de travailler sur une notification avec des règles définies ; un système de transparence est souhaitable

Un vote est proposé concernant la mise en place de groupe de travail : Validation unanime.

Présentation du travail de la Commission Budget :

La Commission a créé un outil pour que chaque Commission du club puisse s'impliquer dans l'établissement de leur budget prévisionnel. De ce fait, les membres du Bureau connaîtront un gain de temps non négligeable. (**Annexe 2**)

Cet outil se présente sous forme d'un tableur Excel ; les cellules à remplir par chaque responsable sont colorées. Certaines cellules du tableau sont volontairement bloquées puisqu'elles ne concernent pas directement le responsable et ne doivent pas être modifiées.

Il sera demandé de détailler les actions envisagées et de donner d'éventuels besoins (matériel, formations, communication).

Cet outil clé en main va également amener une vue d'ensemble du budget prévisionnel global du club. Les membres du Comité auront une meilleure visibilité au moment du vote de ce document.

Le document est approuvé à l'unanimité.

Recommandations aux responsables de Commission pour remplir la demande de Budget :

Il est proposé d'envoyer ce document informatique à tous les responsables d'activités ; ce document sera à retourner compléter avant le 24 juin 2020. En effet, le Budget Prévisionnel devra être présenté et voté par le Comité à la prochaine réunion, fixée au 1^{er} juillet 2020.

Pour les responsables qui le souhaitent, il sera possible d'être accompagné par un membre du Comité pour remplir ce document.

Questions diverses :

Concernant les groupes « *WhatsApp* », il est rappelé que ce n'est pas un outil officiel de communication du club, mais un outil d'échange et partage entre adhérents du club autour d'une activité spécifique.

L'idée est avancée que la Commission communication travaille à une charte de bonne conduite pour les utilisateurs de ces groupes, et ce pour éviter de surcharger l'application.

La Commission communication aura à être relancée car il n'y a plus que 2 actifs à ce jours.

Le responsable de la Commission escalade adulte lance une discussion concernant la remise en question de la participation annuelle demandée pour cette activité. Les membres de cette Commission propose de baisser la participation annuelle et d'augmenter la part club sur chaque licence pour compenser.

Il est rappelé qu'une modification apportée sur la part club doit être présentée et votée par les adhérents à l'Assemblée Générale du club. Cette proposition ne pourra pas être envisageable avant l'automne 2021, si les adhérents approuvent à la majorité lors de la prochaine AG.

Un vote est amené pour cette remise en question : validation à la majorité.

Fin de la réunion 22H20.